

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
Pyrénées-Orientales

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
7	7	6

Date de la convocation
23/03/2026

Date d'affichage

Objet
Election des délégués au Pays Pyrénées Méditerranée

Délibération 2026-015

**EXTRAIT DU REGISTRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TAULIS**

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 066-216602037-20260403-2026015-DE

Séance du : 03 avril 2026

L'an deux mille vingt six

Et le trois avril à 09h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Taulis, sous la présidence de Martine MAUGUIN-BOHER, Maire

Présents : Martine MAUGUIN-BOHER, Bruno FABRO, Marie-Ange JACQUET, Benoit ISSARTEL, Marina ROCHE

Absents : Marine ESCRIBANO, Romain CAYUELA,

Procuration : Marine ESCRIBANO a donné procuration à Marie-Ange JACQUET

Madame Marie-Ange JACQUET a été nommée secrétaire.

ELECTION DES DELEGUES AU PAYS PYRENEES MEDITERRANEE

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée que, conformément aux dispositions de l'article L.5212-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, il y a lieu de procéder au renouvellement des délégués de la commune au Pays Pyrénées Méditerranée

Le Conseil procède à la désignation, au vote, au scrutin secret et à la majorité absolue, de 2 délégués titulaires et de 2 délégués suppléants.

DELEGUES TITULAIRES :

Les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : 6
- Suffrages exprimés : 6
- Majorité absolue : 4

Ont obtenu :

Madame Marie-Ange JACQUET : 6 voix

Monsieur Bruno FABRO : 6 voix

En conséquence, Madame Marie-Ange JACQUET et Monsieur Bruno FABRO sont élus délégués titulaires.

DELEGUES SUPPLEANTS :

Les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : 6
- Suffrages exprimés : 6
- Majorité absolue : 4

Ont obtenu :

Madame Marine ESCRIBANO : 6 voix

Monsieur Romain CAYUELA : 6 voix

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 066-216602037-20260403-2026015-DE

Berger
Levisault

En conséquence, Madame Marine ESCRIBANO et Monsieur Romain CAYUELA sont élus délégués titulaires.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,



Martine MAUGUIN-BOHER

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-préfecture de CERET le et
Publication ou notification du